

OFFRE D'EMPLOI

TITRE : Agent en assurance de dommages
STATUT : Permanent

Ce poste relève du Directeur d'unité.

VOS PRINCIPAUX DÉFIS

- Contribuer à l'expansion des affaires et à la fidélisation des clients en offrant un service personnalisé et efficace
- Assurer la satisfaction des clients
- Déterminer leurs besoins, les conseiller et leur offrir la protection d'assurance qui leur convient

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, VOUS AUREZ À :

- Répondre aux appels entrants de clients existants et de clients non existants
- Saisir les opportunités de ventes tout en assurant un excellent service à la clientèle
- Répondre aux normes de qualité de la ligne d'affaires à travers chaque appel
- Acquérir de nouveaux clients via des appels sortants

EXIGENCES ET CONNAISSANCES

- Détenir un diplôme d'étude secondaire (DES) et 3 années d'expérience de travail à temps plein ou un DEC, un AEC en assurances de dommage ou un BACC.
- Détenir le permis d'Agent en assurance de dommages de l'AMF ou s'engager à l'obtenir au plus tard 8 semaines suivant l'embauche
- Expérience dans la vente souhaitable
- Forte habileté à la vente et à la rétention de clients
- Habileté supérieure en communication
- Attitude gagnante, sens de l'innovation
- Capacité à proposer des solutions adéquates
- Aisance à travailler dans un milieu hautement informatisé
- Bilinguisme (français et anglais)

AVANTAGES OFFERTS

- Formation complète offerte à l'interne entièrement payée par Banque Nationale Assurances permettant l'obtention d'une certification en assurance de dommages des particuliers délivrée par l'AMF
- Rabais sur les polices d'assurances automobile et habitation dès l'embauche
- Une gamme complète d'avantages sociaux

Horaire d'ouverture du Centre d'appels: Lundi au jeudi de 8h30 à 20h00, vendredi de 8h30 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 15h00 (période de février à juillet).

La diversité fait partie des valeurs et des engagements de la Banque Nationale.

Dans ce document, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.